

Chapitre 6

L'État social impensé : la responsabilité des théories économiques

L'État social est une véritable révolution et il demeure d'actualité. Il reste à présent à sonder ce paradoxe : alors même que cette *grande transformation*, pour reprendre l'expression de l'historien économiste K. Polanyi¹, a commencé à se déployer il y a plus d'un siècle, on ne dispose toujours pas de sa théorie. De précieux travaux existent certes, qui forment autant de linéaments, de pièces d'un puzzle à assembler, mais pas à proprement parler de théorie.

Plusieurs éléments témoignent de ce manque. Pour être pensé, encore faut-il être nommé, or l'État social, comme il a été indiqué, est souvent réduit à la seule protection sociale. Si l'on en retient une définition large, le contraste est saisissant entre la profusion de travaux sur chacun de ses piliers et le faible nombre de ceux portant sur sa cohérence d'ensemble. La force du néolibéralisme tient peu à ses promesses et encore moins à ses prouesses, la grande crise ouverte en 2007 est passée par là, elle doit beaucoup à l'absence de projet alternatif cohérent à lui opposer. Les différentes théories économiques libérales mettent au service du marché de puissantes justifications. L'État social ne bénéficie pas d'un tel support. On comprend pourquoi les assauts libéraux à son encontre donnent lieu, depuis plus de trente ans, à des

1. Karl Polanyi, dans *La Grande Transformation* (1944), son ouvrage phare publié en 1944, souligne que les sociétés se sont dotées, à partir de la fin du XIX^e siècle, d'instruments de protection sociale pour faire face à l'échec du marché autorégulateur, la protection sociale étant entendue par l'auteur dans un sens très large qui n'est pas sans rappeler celle d'État social utilisée ici.

réponses éclatées et essentiellement défensives, le dos au mur : « en défense » de la sécurité sociale, du droit du travail, des services publics¹, etc.

Comment expliquer l'absence d'une authentique théorie de l'État social ? Même si d'autres disciplines que l'économie sont susceptibles d'y contribuer, la responsabilité des théories économiques est néanmoins fortement en cause. Alors qu'il n'existe pas moins de trois approches économiques libérales pour légitimer le marché – les pensées classiques, néoclassiques et hayekienne –, on ne trouve pas d'équivalent pour légitimer l'intervention publique et, partant, faire contrepoids aux premières. L'analyse néoclassique dominante ne peut, par construction, délivrer une telle théorie. Mais les théories hétérodoxes sont aussi en cause. La propension du marxisme à ne voir dans l'État qu'un instrument au service de la classe dominante ne permet guère de penser l'État social, du moins dans le sens qui lui est donné ici. C'est un euphémisme : on soutiendra à l'occasion que le marxisme est sans doute le principal responsable du fait qu'on ne dispose pas de ladite théorie. Dans le champ de la pensée économique, c'est du côté d'une autre hétérodoxie, la théorie keynésienne, qu'on trouve des développements pour penser la positivité propre de l'intervention publique, et donc l'État social, mais il s'agit pour l'essentiel de linéaments, lesquels demandent donc à être prolongés. La théorie de la régulation, dernière théorie passée en revue dans ce chapitre, est *a priori* bien positionnée pour relever le défi de penser l'État social, et cela pour au moins deux raisons : elle invite à combiner Marx et Keynes et elle place les institutions au cœur de son propos. Pour l'heure cependant, même si de ce côté aussi on trouve de précieux apports, le défi n'a pas été véritablement relevé.

1. Notons que ces mouvements « en défense » portent sur trois des quatre piliers de l'État social, à l'exclusion, ce qui confirme sa singularité, du pilier politique économique. On peut l'expliquer ainsi : ce pilier, dans la mesure où il met en jeu, plus directement que les autres, le circuit global de l'économie (la macroéconomie) semble plus insaisissable que les autres ; il paraît moins susceptible, dans tous les cas, d'être défendu par des mouvements catégoriels. Difficile d'imaginer, par exemple, des manifestations en faveur de la relance budgétaire ou de la hausse des impôts.

Dépasser Marx

Capital, salariat, luttes de classes

Qu'est-ce que le capitalisme ? C'est à cette question que Marx s'est employé à répondre. Le capitalisme repose sur le salariat, souligne-t-il, entendu comme un mode particulier d'exploitation de l'homme par l'homme. Le salarié est un *travailleur libre*, il n'est pas contraint juridiquement, à l'inverse de l'esclave ou du serf, de travailler pour tel ou tel. Il est lui-même *marchand*, dans la mesure où il vend librement, en fait au plus offrant des patrons, sa force de travail physique et intellectuelle, soit la seule ressource dont il dispose pour gagner sa vie. Alors que l'exploitation, entendue par Marx comme du travail non payé, est largement transparente dans l'esclavage ou le servage, l'esclave et le serf travaillant gratuitement, sans échange monétaire, pour le maître ou sur les terres du seigneur, elle est largement masquée – c'est la

racine de l'aliénation – avec le salariat. Le salarié a spontanément le sentiment de vendre son *travail* contre un salaire. La façon dont, de nos jours, est communément utilisé le terme d'exploitation en témoigne : ne dit-on pas qu'on est *exploité* lorsqu'on est *mal payé*, laissant ainsi entendre qu'on ne l'est pas lorsqu'on est *bien* ou normalement rémunéré, et donc, logiquement, qu'il n'y a, en moyenne, nulle exploitation ?

Le profit, indique Marx, y compris celui engendré par un salarié *bien payé*, provient toujours d'un travail non payé. Cependant, le salarié ne vend en fait ni le produit de son travail, ni à proprement parler son travail. On ne peut vendre que ce qu'on possède, or ni l'un ni l'autre n'existent avant l'embauche. Le salarié vend uniquement la mise à disposition de sa force de travail et cela, en moyenne, à sa valeur, de sorte qu'il n'y a pas vol. Le profit n'est rien d'autre que la différence entre la valeur du produit du travail, réalisé par le salarié, et la valeur de sa force de travail, le salaire. Il y a bien exploitation, du travail non payé, mais celle-ci est largement masquée par le fait qu'elle est enserrée dans des rapports d'échange marchands.

Les formes du salariat ont considérablement changé au fil des décennies. Le salaire lui-même comprend de nos jours le salaire net perçu directement par le salarié, mais aussi les cotisations sociales finançant des prestations sociales. Les rapports de travail se sont métamorphosés avec le développement du droit social conçu pour limiter le pouvoir patronal, mais aussi avec la montée en puissance de nouvelles formes de rationalisation du travail centrées sur la polyvalence, la prise d'initiative et l'auto-contrôle des salariés¹. On peut néanmoins juger que les ressorts de l'exploitation salariale opèrent toujours. Comment comprendre sinon la hausse colossale des rémunérations des actionnaires et des dirigeants des grandes entreprises ? Par la croissance de leur *contribution productive*, comme le suggère la théorie économique dominante, alors même que les actionnaires, par exemple, ne connaissent la plupart du temps quasiment rien de la vie d'une entreprise, dont ils ne possèdent, diversification du portefeuille et des risques oblige, qu'une

1. Cf. Thomas Coutrot (*L'Entreprise néolibérale*, 1998).

infime fraction ? Il faut, au mieux, être naïf pour le penser. L'analyse marxiste apparaît autrement plus robuste. Avec elle, on peut soutenir que la distinction entre travail, produit du travail et force de travail, qui est d'ailleurs au fondement même du droit du travail¹, est essentielle pour analyser le rapport de production capitaliste. Avec elle, on peut soutenir que l'exploitation salariale continue à exister, tout comme la lutte des classes qu'elle engendre.

Restent les limites de cette analyse. Les rapports de production noués dans les entreprises capitalistes demeurent évidemment essentiels. Mais outre qu'une partie non négligeable des emplois, et donc de la production, s'exerce dans un autre cadre – près de 50 % en France, comme on l'a vu –, on peut récuser l'idée selon laquelle ces rapports surdéterminent « en dernière instance », pour reprendre une formule fétiche des marxistes, la totalité sociale, c'est-à-dire l'ensemble du fonctionnement de la société. Les marxistes ont laborieusement admis que les rapports de domination des hommes sur les femmes n'y étaient pas réductibles. Il faut avoir le courage intellectuel d'aller plus loin, en admettant, preuve finalement heureuse, qu'il n'y a pas de théorie « totale », qu'il existe un certain nombre de trous noirs dans la pensée marxiste parmi lesquels on compte l'État, et, non sans lien avec lui, la démocratie, la nation, l'appréhension du pouvoir et de l'intérêt général.

Le trou noir de l'État

Marx avait prévu de consacrer un livre entier du *Capital* à l'État. Il n'en a pas eu le temps. À défaut de cet exposé systématique, les bribes qu'il nous a laissées – avec Engels – sont néanmoins claires : à l'instar des États

1. Le juriste du travail Alain Supiot (*Critique du droit du travail*, 1994) note en ce sens : « L'objet du travail salarié demeure extérieur au champ du rapport synallagmatique institué par le contrat [...]. Même lorsqu'il est payé "aux pièces" ou "à l'acte", le salarié n'acquiert à aucun moment de droit sur la chose travaillée. Cette dernière ne participe jamais de l'échange des prestations. Alors que le travailleur indépendant se voit toujours reconnaître un droit sur l'objet de son travail, rien de tel n'existe au profit du salarié » (p. 60). Et l'auteur de conclure : « C'est l'une de ces fortes vérités que la ruine du marxisme va enfin permettre de redécouvrir dans l'œuvre de Marx » (p. 61).

antérieurs, l'État moderne reflèterait avant toute chose – dans le double sens où il l'exprime et le conforte – le pouvoir de la classe dominante, en l'occurrence celui de la bourgeoisie. Il a certes une autonomie, mais celle-ci n'est que relative : au fond, l'État moderne est un État bourgeois ou capitaliste. Le premier chapitre du *Manifeste du parti communiste* – celui qui s'ouvre par la célèbre phrase « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes » – indique ainsi clairement : « La bourgeoisie a réussi à conquérir de haute lutte le pouvoir politique exclusif dans l'État représentatif moderne [...]. Le gouvernement moderne n'est qu'un comité qui gère les affaires communes de la bourgeoisie¹ ». C'est bien d'« État bourgeois » (p. 168) qu'il convient de parler.

Difficile sur cette base de penser l'État social et sa dimension non pas seulement antilibérale, mais anticapitaliste.

Marx a théorisé le mode de production capitaliste, le salariat, et c'est – on ne peut pas tout faire – déjà beaucoup. Il n'a théorisé ni l'État social, ni la démocratie. On peut ne pas le lui reprocher puisque ni l'un ni l'autre n'étaient pleinement déployés au milieu du XIX^e siècle, même si des embryons non négligeables, on y reviendra, existaient toutefois. Reste, pour le coup, le jugement plus sévère qu'on est en droit de porter sur la pensée marxiste telle qu'elle s'est déployée depuis lors. Car, pour l'essentiel, malgré le siècle et demi passé – qui a vu l'épanouissement de l'État social et du suffrage universel, mais aussi la nuit stalinienne et la preuve en grand du résultat tragique où conduit le mépris de la démocratie –, elle n'a pas qualitativement progressé sur le sujet.

État *bourgeois* ou *capitaliste*, démocratie *bourgeoise* ou, pâle euphémisme, *formelle* : ces catégories continuent à être mobilisées par la plupart des marxistes.

Après avoir rappelé que l'*hypothèse communiste* repose sur « la thèse, commune aux anarchistes et aux communistes, du dépérissement de l'État », Alain Badiou soutient ainsi qu'« on peut organiser l'action politique populaire sans qu'elle soit soumise à l'idée du pouvoir, de la représentation dans l'État, des élections² ». Slavoj Žižek fustige de

1. *Le Manifeste du parti communiste*, (1848, *Œuvres*, tome 1, p. 163).

2. Alain Badiou, « Le courage du présent » (2010).

même « le cadre libéral-démocratique au sein duquel le capitalisme exerce ses ravages » et « les mécanismes institutionnels de l'État de droit bourgeois ». L'État n'est qu'un « appareil de la classe dominante », poursuit-il, « il arrive, bien sûr, que les procédures démocratiques débouchent sur des conquêtes sociales. Mais elles n'en demeurent pas moins un rouage de l'État bourgeois¹ ». Ces deux auteurs, dans le mépris qu'ils portent à la démocratie et à l'État, comptent certes parmi les plus caricaturaux. La plupart des marxistes, au contraire, ont mis de l'eau dans leur vin. Avec ce problème toutefois que leur ralliement à l'État social et à la démocratie, quand il ne se décline pas sur le mode de la simple concession, apparaît fragile, faute justement d'être pleinement théorisé.

Nicos Poulantzas (*La Crise de l'État*, 1976 et *L'État, le Pouvoir, le Socialisme*, 1978) est l'un de ceux qui a le plus contribué à affiner l'analyse marxiste de l'État. Mais tout se passe comme si les fenêtres théoriques étaient ouvertes pour être finalement mieux fermées et verrouillées. Dans son dernier ouvrage, le plus abouti sur le sujet, *L'État, le Pouvoir, le Socialisme*, publié en 1978, l'auteur affiche *a priori* son opposition aux « banalités dogmatiques » selon lesquelles « tout État est un État de classe » et « l'État capitaliste est un État de la bourgeoisie » (p. 137). Il fustige la distinction entre des supposées *infrastructures* essentielles (les rapports de production) et des *superstructures* secondaires (l'État, le politique, le droit, etc.), ainsi que les analyses qui rapportent l'État aux seuls rapports de production, « la lutte des classes et la domination politique n'intervenant qu'après coup » (p. 136). Les « rapports politiques (et idéologiques) n'interviennent [...] pas simplement dans la reproduction des rapports de

1. Dans la même veine, Slavoj Žižek ajoute : « Pour Marx, la question de la liberté ne se situe pas en première ligne au sein de la sphère politique », avec des questions du type « les élections libres y sont-elles libres, les juges indépendants, les droits de l'homme respectés ? ». Non, « la clé d'une liberté véritable est à chercher plutôt dans le réseau "apolitique" [*sic* !] des relations sociales, depuis le travail jusqu'à la famille ». Bref, ce n'est pas la « réforme politique » qui est première, mais « une transformation des relations sociales dans la sphère de la production » (« Pour sortir de la masse », 2010, p. 22).

production, selon une acception actuelle et courante du terme de reproduction, où la reproduction occulte la constitution des rapports de production, en faisant introduire par la bande les rapports politico-idéologiques, tout en maintenant aux rapports de production leur pureté originelle. C'est parce que les rapports politico-idéologiques sont d'ores et déjà présents dans la constitution des rapports de production qu'ils jouent un rôle essentiel dans leur reproduction¹ » (p. 29). Bref, l'État n'est pas « la superstructure simple appendice de la base » (p. 39), il est présent dans la constitution même des rapports de production², dans la formation même des classes (y compris la classe dominante) et de leur lutte³. On peut être en accord avec tous ces points. Mais cela épuise-t-il l'analyse de l'État ?

L'auteur ajoute que les luttes de classe ne sont pas extérieures à l'État, les « luttes populaires traversent l'État de part en part » (p. 155). L'État « concentre non seulement le rapport de force entre fractions du bloc du pouvoir, mais également le rapport de force entre celui-ci et les classes dominées » (p. 154), il est la « condensation matérielle et spécifique d'un rapport de force entre classes et fractions de classes » (p. 141)⁴. L'État social – nommé État-providence – ou interventionniste par l'auteur – illustre cette matérialité, cette présence

1. Nicos Poulantzas s'éloigne des thèses marxistes – développées notamment par Henri Lefebvre dans *De l'État* (1976 à 1978), auteur dont il s'inspire par ailleurs – qui voient l'origine de l'État dans les rapports de circulation et d'échange. Ce sont, insiste-t-il, les rapports de production et la lutte des classes qui priment.

2. L'État « est constitutivement présent dans les rapports de production et, ainsi, dans leur reproduction, y compris d'ailleurs au stade prémonopoliste du capitalisme, à l'encontre d'une série d'illusions concernant l'État libéral censé ne pas être engagé dans l'économie » (p. 18).

3. L'État est « organiquement présent dans l'engendrement des pouvoirs de classe » (p. 50). L'État n'est pas le simple reflet de la domination des classes dominantes, c'est lui qui « constitue [...] l'unité politique des classes dominantes » (p. 139), celles-ci étant traversées de clans, d'intérêts très divers et parfois contradictoires.

4. L'État n'est pas seulement « constitué-divisé de part en part par les contradictions de classes », celles-ci ne font pas que le traverser, « les contradictions de classes constituent l'État » (p. 145).

des classes populaires, de la lutte des classes, au sein même de l'État. Les thèses de Louis Althusser sont au passage étrillées : en ne distinguant que des appareils répressifs et idéologiques de l'État, elles suggèrent que « l'État dominerait les masses soit par la terreur policière [...], soit par l'imposture et l'imaginaire. Il défend-interdit et/ou il trompe » (p. 34). Dans cette pensée, il n'y a nulle place pour l'intervention de l'État dans l'économie ; or, « l'État assume [...] en permanence une série de mesures matérielles positives à l'égard des masses populaires même si ces mesures constituent autant de concessions imposées par la lutte des classes dominées. C'est là un fait essentiel, et l'on ne saurait rendre compte de la matérialité du rapport entre l'État et les masses populaires si on le réduisait au couple répression-idéologie » (p. 34).

On peut, à nouveau, s'accorder avec cela. Néanmoins, il y a toujours cette difficulté : l'État est-il réductible à cela ? C'est ce que soutient Nicos Poulantzas. D'où le verrouillage théorique finalement opéré : le « fondement » de l'État serait toujours à chercher « dans les rapports de production-division de classes » (p. 48) ; l'État n'a pas « une double nature » (p. 191), il « n'est pas n'importe quel État : c'est un État qui a une nature de classe, un État bourgeois qui constitue la bourgeoisie en classe dominante » (p. 129), le droit moderne lui-même est un « droit capitaliste » (p. 94)¹. Quant à l'État social, sa portée est bien limitée : tous ses dispositifs (sécurité sociale, équipements collectifs, etc.) « sont marqués du sceau "bourgeois". Ces mesures travaillent à la reproduction capitaliste de la force de travail et à la division sociale du travail, même si leur existence est due, pour une part, aux luttes populaires et en représente, parfois, un acquis » (p. 211). L'« État n'existe qu'à condition que soit garanti le noyau dur des rap-

1. Les luttes ne « sont pas seulement de classe » (p. 155) reconnaît l'auteur, mais il ajoute que « toute lutte, même hétérogène aux luttes des classes proprement dites (lutte hommes-femmes, par exemple), ne prend sans doute son propre sens dans une société où l'État utilise tout pouvoir (la phallocratie ou la famille en l'occurrence) comme relais de pouvoir de classe, que dans la mesure où les luttes des classes existent et permettent ainsi aux autres luttes de se déployer » (p. 163).

ports de production capitalistes, assurant l'exploitation de la classe ouvrière et des masses populaires, c'est-à-dire l'exclusion de celles-ci des pouvoirs réels sur les moyens de production. Les dispositions de l'État dans les rapports même de production ne visent qu'à leur reproduction en tant que capitalistes précisément » (p. 213)¹. Et c'est finalement la lecture marxiste traditionnelle que l'on retrouve, selon laquelle l'État social renvoie à une phase singulière du capitalisme, celle du capitalisme monopoliste, où il sert fonctionnellement l'accumulation en prenant en charge à la fois des secteurs supposés non rentables (transports, énergie, etc.) et la reproduction élargie de la force de travail (éducation, santé, etc.)².

Nicos Poulantzas critique la vulgate marxiste selon laquelle les rapports de production priment au niveau théorique, la lutte des classes n'intervenant qu'en second lieu et l'État en dernier. L'État, souligne-t-il, est d'emblée présent comme terrain de la lutte des classes et participe, de ce fait, à l'instauration des rapports de production capitalistes. Mais il est toujours – et même un peu plus, puisque son rôle actif est ici reconnu – rabattu sur le triptyque rapports de production capitalistes – luttes des classes – domination de la classe dominante.

1. Ainsi, « il n'existe pas [...], d'une part, des fonctions de l'État en faveur des masses populaires, imposées par elles, d'autre part des fonctions économiques en faveur du capital. Toutes les dispositions prises par l'État capitaliste, même celles imposées par les masses populaires, sont finalement et à la longue insérées dans une stratégie en faveur du capital, ou compatible avec sa reproduction élargie » (p. 205).

2. Le « fil directeur » qu'il faut garder à l'esprit pour rendre compte des « fonctions économiques de l'État » est le « rôle de l'État dans la reproduction-gestion de la force de travail » (p. 206). Gestion de la monnaie, logement, santé, éducation, santé ou bien encore équipements collectifs : « Si ces fonctions sont remplies par l'État, c'est qu'elles concernent des domaines qui se présentent en général comme non rentables pour le capital » (p. 201). Les nationalisations elles-mêmes « ne privent pas [...] la bourgeoisie de la propriété économique du capital public », elles ne donnent lieu qu'au « phénomène du capitalisme d'État » (p. 215).

Sortir de Marx pour penser l'État social

Selon Karl Marx, « c'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct [...] qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance, bref, la base de la forme spécifique que revêt l'État à une période donnée¹ ». On a bien là le cœur de l'analyse marxiste : tout l'édifice social serait finalement réductible, interprétable à l'aune des rapports d'exploitation noués dans la sphère de la production. D'où l'idée que l'État social n'est finalement qu'un dispositif fonctionnel de régulation du capitalisme. D'où la gêne ressentie par la plupart des marxistes, gêne théorique s'entend, relativement aux développements les plus ouvertement anticapitalistes de l'État social (la protection sociale, les services publics...). D'où aussi, car il faut bien en parler, le réconfort troublant procuré par le néolibéralisme, que l'on peut repérer chez certains auteurs marxistes, et plus largement chez certains auteurs « critiques ». Ceux-ci le dénoncent évidemment, mais on pressent qu'il a malgré tout du bon en ce qu'il permet de revenir au discours qui soutient que l'État est un État bourgeois – le néolibéralisme n'hésite pas en effet à mobiliser l'intervention publique au service du capital –. Ils n'ont plus à devoir concéder que la chose est plus contradictoire. Des auteurs marxistes, on l'a dit, ont été parmi les premiers à proclamer la fin de l'État social². Signe de la fragilité de son invitation à reconnaître la réalité de l'État social, Nicos Poulantzas évoquait déjà l'avènement d'un « étatisme autoritaire », lequel « est aussi la vérité qui surgit des décombres du mythe de l'État-providence ou État du bien-être » (p. 237). On retrouve peu ou prou cette thèse chez Pierre Dardot et Christian Laval (2009), par exemple³, ou bien encore chez Thomas

1. *Le Capital*, Livre III, chap. 47, p. 172.

2. Cf. notamment J. O'Connor (*The Fiscal Crisis of the State*, 1973), I. Gough (*The Political Economy of the Welfare State*, 1979), C. Offe (*Contradictions of the Welfare State*, 1984), mais aussi J. Habermas (*Raison et légitimité : problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, 1978).

3. Cf. ce qu'on a dit au chapitre 4 (p. 118), et C. Ramaux (« Aporie de la critique funèbre », 2010) pour une critique plus systématique.

Coutrot (2010), lequel soutient que l'ennemi est autant l'État en général que le capitalisme lui-même¹. On la retrouve, sous une forme plus exacerbée encore, chez Michael Hardt et Antonio Negri, dont l'ouvrage *Empire* (2000) est tenu pour une Bible par une partie du mouvement altermondialiste. Selon ces deux auteurs, il existe une chaîne maléfique qui va du peuple à l'État : « Le peuple représente la multitude, la nation représente le peuple et l'État représente la nation » (p. 175). Chaîne maléfique, puisque chacun des termes est synonyme d'oppression. Le peuple ? Il évoque, suppose une certaine unité et tend par conséquent – on retrouve là le bréviaire le plus individualiste commun aux libéraux et aux libertaires – à écraser la « multitude des individualités » (p. 106). La nation ? Elle aurait toujours nécessairement un contenu raciste². Et puis, il existe, de toute façon, un « cadeau empoisonné de la libération nationale » (p. 173) avec l'État, comme figure du mal absolu³. Que l'État, à l'instar de la nation, ait pu être synonyme des pires formes de domination ne fait aucun doute. Faut-il, suivant une certaine tradition commune aux libertaires et aux marxistes, le réduire à cela ? Oui, répondent sans hésitation nos deux auteurs. L'« État social » lui-même est un « État disciplinaire » (p. 302), il n'y aurait donc pas de différence de nature entre l'école et la prison.

Il faut se rendre à l'évidence : on ne peut penser l'État social, ni d'ailleurs la démocratie, si on pose que l'État moderne est – *au fond, en dernier ressort, en dernière analyse* – un État *capitaliste* ou *bourgeois*. Or, ces concepts sont mobilisés par les auteurs marxistes y compris les plus ingénieux. On l'a vu avec Nicos Poulantzas. On retrouve cela dans des écrits plus contemporains. Jacques Bidet et Gérard Duménil (*Altermarxisme*, 2007), par exemple, dont on discute plus loin les thèses (stimulantes), continuent à parler d'État capitaliste.

1. Cf. T. Coutrot, *Jalons vers un monde possible : redonner des racines à la démocratie* (2010, p. 111 et p. 115).

2. On revient ultérieurement sur cette conception de la nation, laquelle, derrière un vernis critique et même gauchiste, donne finalement raison à l'extrême droite dans la définition qu'elle donne de la nation (cf. chapitre 10, p. 389 et suivantes).

3. Ainsi, « dès que la nation commence à se constituer en État souverain, ses fonctions progressistes disparaissent » (M. Hardt et A. Negri, *Empire*, 2000, p. 146).

C'est l'occasion de préciser notre propos. Les rapports de production capitaliste, l'exploitation salariale, la lutte des classes, la domination de la bourgeoisie (même si celle-ci, comme toute classe sociale, est loin d'être homogène), tout cela – et la pensée marxiste apporte beaucoup pour en saisir les ressorts – existe et est important¹. Disons même essentiel, si toutefois on accepte de ne pas assimiler cet adjectif à primordial, qui prime sur tout, détermine tout. Car c'est bien là l'enjeu : la totalité sociale, l'État notamment, l'État social en particulier, s'ils ne sont pas sans rapport avec le capitalisme, on vient de le dire en suivant Nicos Poulantzas, n'y sont pour autant réductibles, contrairement à ce que celui-ci soutient et avec lui – et par construction dès lors qu'elle se pose comme théorie totalisante – la pensée marxiste. L'État social a aussi à voir avec la démocratie, et ce n'est pas rien, si du moins on accepte – ce que les marxistes peinent à faire et pour les mêmes raisons – de ne pas la réduire, elle aussi, au capitalisme. On revient sur tout cela ensuite.

Pour l'heure, il faut prendre acte de ce constat : le marxisme s'est posé comme la principale théorie critique du capitalisme. Il l'a été et le demeure à certains égards². Mais il faut en retour, si l'on peut dire, qu'il assume ce rang, cette responsabilité. Son incapacité à penser l'État comme un champ propre, et, au-delà, le caractère irréductible du champ *du* politique, explique, pour une large part, l'absence de théorie de l'État social. On peut être plus incisif encore : le marxisme permet de penser le capitalisme, mais ne permet pas de penser – quand il ne l'a pas interdit, en pratiquant une forme de terrorisme intellectuel – les deux principaux leviers de l'émancipation, qui permettent justement de sortir des apories de ce système, l'État social et la démocratie.

1. Pour un plaidoyer en faveur de la théorie de l'exploitation de Marx, voir C. Ramaux, « Exploitation et plus-value chez Marx » (2003).

2. Même si la théorie keynésienne apporte aussi beaucoup, on y revient juste après.

PROLONGER KEYNES

John Maynard Keynes est né trois mois après la mort de Karl Marx à Londres. Le passage de témoin est tout trouvé pour notre propos : dans le champ des théories économiques, les ressources les plus précieuses pour penser l'État social se situent davantage du côté de la théorie keynésienne que du marxisme.

« **J'introduis l'État ; j'abandonne le laissez-faire** »

Quelles sont les thèses des keynésiens, à savoir celles de Keynes¹, mais aussi celles des post-keynésiens² ?

La première, que l'on retrouve chez Marx mais selon une tout autre optique, est la suivante : le capitalisme libéral n'a pas l'efficacité qu'il prétend avoir. Le problème, pour Keynes, n'est pas d'abord celui des imperfections *sur* les marchés – cela mérite d'être souligné face à sa réinterprétation par les néoclassiques *néo-keynésiens* ou *nouveaux keynésiens* –, ce sont les imperfections *du* marché lui-même, comme système, qui sont en cause. Le marché libre, le laissez-faire, est à la fois injuste et inefficace. La concurrence parfaite, loin d'être un modèle de référence, ce qu'elle est pour tous les néoclassiques, a toutes les chances de se traduire par une insuffisance de l'activité et donc par du chômage de masse.

1. L'œuvre de Keynes est prolifique, certains textes étant indéniablement plus accessibles – les articles rassemblés dans *La Pauvreté dans l'abondance* (2002), par exemple – que ses deux ouvrages principaux, le *Traité sur la monnaie* (1930) et *La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936). Pour une présentation synthétique de ces thèses, voir notamment P. Combemale (*Introduction à Keynes*, 1999) et L. Orio et J.-J. Quiles (*L'Économie keynésienne : un projet radical*, 1993), et, pour une présentation plus poussée, Jean Cartelier (*L'Économie de Keynes*, 1995). Pour une présentation des différents combats de Keynes – en économie, mais aussi en politique ou en art – voir G. Dostaler (*Keynes et ses combats*, 2005), et sur son dialogue avec Freud et la psychanalyse, G. Dostaler et B. Maris (*Capitalisme et pulsion de mort*, 2008).

2. Pour une bonne présentation des thèses post-keynésiennes, voir l'ouvrage de M. Lavoie (*L'Économie post-keynésienne*, 2004) et, celui, aussi didactique qu'humoristique (sous la forme d'une fable qui n'a rien d'une fiction) de L. Cordonnier (*L'Économie des Toambapihs*, 2010). Pour aller plus loin, voir notamment F. Van de Velde (*Monnaie, chômage et capitalisme*, 2005) et S. Charles (*Macroéconomie hétérodoxe*, 2006).

Deuxième thèse qui complète la précédente : le marché, la concurrence, le capital lui-même ont des vertus – il y a bien rupture par rapport à Marx même si la plupart des marxistes plaident aujourd'hui en faveur d'un *socialisme de marché*¹ –, mais ils ne peuvent pas tout faire, on ne peut tout leur confier, leur champ de compétences est limité.

L'intervention publique, c'est la troisième thèse, est donc nécessaire. Nécessaire, non pour suppléer aux imperfections *sur* les marchés, mais pour assurer ce que le marché ne sait pas faire, le plein-emploi en particulier, mais aussi la stabilité économique et financière ou bien encore la réduction des inégalités (laquelle est favorable à l'activité soulignait déjà Keynes). « J'introduis l'État ; j'abandonne le laissez-faire » : cette formule de Keynes² résume parfaitement son projet.

Il ajoute une quatrième thèse qui fonde les précédentes : l'intérêt général n'est pas réductible au jeu des intérêts particuliers, le tout au jeu des parties, la macroéconomie à la microéconomie. Le marché et le capital relèvent de relations contractuelles, du jeu d'intérêts particuliers, c'est ce qui constitue leur force, mais aussi leur faiblesse ; ils ne peuvent de ce fait assumer – seule la puissance publique le peut – la part de l'intérêt général qui ne se réduit pas aux jeux des intérêts particuliers³.

1. Marx distingue marché et capital, mais il fait de ce dernier le devenir nécessaire, le parachèvement, du premier, de sorte que sa condamnation du capital vaut condamnation du marché. Rejetant à juste titre cette assimilation, la plupart des marxistes se prononcent aujourd'hui en faveur d'un *socialisme de marché*. Une expression équivoque puisqu'elle fait sienne l'idée, contestable (cf. chapitre 2), selon laquelle l'économie (fût-elle socialiste) devrait être *de* marché. Il serait plus judicieux de parler de socialisme *avec* marché.

2. Cf. J. M. Keynes, « A Drastic Remedy for Unemployment : Reply to Critics » (1924).

3. Dès 1905, J. M. Keynes indique qu'on ne peut « tirer une quelconque conclusion quant à la valeur d'un tout en considérant la valeur des parties. La qualité d'un ensemble n'est pas constituée de la somme de la qualité de chacune de ses parties, non plus que la valeur d'un groupe d'individus n'est nécessairement la somme de leur valeur prise individuellement » (notes de Keynes citées par G. Dostaler [*Keynes et ses combats*, 2005, p. 112]). Cette thèse se retrouve à de multiples niveaux dans la théorie keynésienne, et notamment dans le fameux paradoxe de l'épargne : une volonté de chacun d'accroître son épargne se traduit par une baisse de la demande effective (en raison de la diminution de la consommation), laquelle entraîne une baisse du revenu national et donc finalement une baisse de l'épargne globale.

Ces thèses ne résument pas, loin s'en faut, la pensée keynésienne. D'autres, tout aussi importantes, visent à rendre compte du fonctionnement précis de nos économies. Ce sont notamment les suivantes. Il n'existe pas de marché du travail. Le niveau de l'emploi ne dépend donc pas en premier lieu du salaire réel, il dépend du niveau de la production, lequel dépend lui-même de la demande anticipée par les entreprises, l'état de la confiance jouant un rôle majeur à ce niveau. Le marché libre ne garantit en aucun cas le plein-emploi, c'est même l'inverse, il a toutes les chances de conduire à une demande et à une production insuffisantes, et donc à du chômage de masse. La bonne façon de se représenter l'économie n'est pas le cycle qui va de la production aux revenus puis à la demande ; c'est cette dernière, la dépense initiale, qui est première. Ce n'est pas l'offre qui crée sa propre demande, c'est la demande (la dépense est première) qui détermine l'offre. L'investissement des entreprises ne dépend pas de l'épargne préalable, ce ne sont pas les profits épargnés qui forment l'investissement, contrairement à ce que soutiennent les libéraux (d'où leur théorème selon lequel « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain »), c'est l'investissement qui détermine le niveau de la production et donc finalement celui de l'épargne. Sur les marchés financiers, la spéculation domine et cela par construction, de sorte que plus ils sont libéralisés, plus celle-ci l'emporte. Le taux d'intérêt n'est pas le prix qui égalise l'offre et la demande de capital – il n'existe pas de marché du capital tout comme il n'existe pas de marché du travail –, contrairement à ce que pensent les libéraux : il est le prix de la renonciation à la liquidité, à la monnaie. Nos économies sont des *économies monétaires de production*, dans lesquelles la monnaie et donc le crédit – car c'est lui qui supporte une large part de la dépense initiale – occupent une place centrale. Ce ne sont pas les dépôts qui forment les crédits, mais les crédits qui forment les dépôts. Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle n'a pas les sommes correspondantes dans son coffre, elle crée *ex nihilo* de la monnaie par un simple jeu d'écriture (c'est de la monnaie scripturale), qu'elle dépose sur le compte bancaire de

son client (il y a bien ainsi dépôt)¹. Il convient de distinguer deux types d'agents, deux classes sociales : « les capitalistes gagnent ce qu'ils dépensent, les travailleurs dépensent ce qu'ils gagnent² ». Sur son cycle de vie, un salarié ne peut en effet emprunter plus qu'il ne gagne (passé un certain âge la banque lui rappelle que le temps du crédit est fini³). Le capitaliste peut, à l'inverse, emprunter à la banque les fonds pour lancer ses affaires (payer des salaires, des machines, etc.), avec l'espoir – cela n'est évidemment pas garanti – que celles-ci lui permettront de rembourser les crédits avec en *sus* un profit (« il gagne ce qu'il dépense »). Dit autrement, là où Marx insiste sur le cycle $A - M_1 - M_2 - A^4$, les keynésiens ajoutent que le A initial (argent investi) n'est pas uniquement, ni même fondamentalement, constitué des profits antérieurs, il est constitué par un accès privilégié au crédit d'affaires⁵. On comprend ainsi que ce soient les dépenses des capitalistes, en investissement notamment, qui déterminent le montant de leurs profits et non l'inverse.

On pourrait allonger la liste des thèses qui, loin du « charlatanisme mathématique » qui mine la recherche et l'enseignement de l'économie depuis trop d'années⁶, ont littéralement révolutionné la façon de

1. La seule fraction de la monnaie sur laquelle peut agir directement la Banque centrale est la monnaie « banque centrale » (les billets et les pièces notamment). Ce n'est toutefois pas rien, puisque les banques en ont un besoin impérieux (pour leurs clients, pour régler en partie les soldes entre elles, etc.). Par ce biais, la Banque centrale peut donc agir sur le volume global du crédit et donc sur l'activité.

2. Cette célèbre formule a été avancée par Nicholas Kaldor pour résumer l'une des thèses majeures de Michał Kalecki. Ce dernier, venu du marxisme, est considéré comme l'un des principaux fondateurs – avec Nicholas Kaldor et Joan Robinson – de l'école post-keynésienne. Prolongeant en quelque sorte Marx par Keynes, il a notamment travaillé sur les effets des conflits de répartition entre classes sociales sur la croissance et l'emploi.

3. L'économie d'endettement peut toutefois aussi transiter par le crédit aux ménages, comme en témoignent les années 1990 et 2000 (cf. chapitre 5, p. 125 et suivantes).

4. Cf. Chapitre 5, p. 145.

5. L. Cordonnier (*L'Économie des Toambapihs*, 2010) indique en ce sens que, « contrairement à ce que pensait Marx [...], l'exploitation des travailleurs n'a pas lieu dans la sphère de la production... mais dans celle de la circulation – de la dépense, plus précisément » (p. 159).

6. Preuve que le dogmatisme a décidément changé de camp, la recherche et l'enseignement supérieur en économie sont de façon croissante, en France comme

penser l'économie. Celle-ci, au final, n'est pas une somme de marchés interdépendants qu'il suffirait de libéraliser afin que surgisse un équilibre général où il n'y aurait ni chômage, ni surproduction. Des marchés existent certes, et c'est une bonne chose, mais le fonctionnement global de l'économie relève bien plutôt d'une logique de circuit, dans lequel l'intervention publique est indispensable pour atteindre le plein-emploi, assurer la stabilité économique et financière, réduire les inégalités, satisfaire une série de besoins sociaux (retraite, santé, etc.) et, ajoutent les keynésiens aujourd'hui, relever les défis écologiques¹.

Cette intervention publique peut prendre – autres thèses importantes – plusieurs formes : politique budgétaire d'accroissement de la dépense publique afin de soutenir l'activité lorsque récession et chômage menacent ; politique monétaire afin de contrer à la fois les logiques spéculatives (ce qui passe aussi par des politiques réglementaires de domestication drastique du secteur bancaire et financier) et de soutenir, si besoin est, le crédit et la dépense ; politique de redistribution fiscale afin, entre autres, de prendre aux riches pour redistribuer à ceux qui le sont moins (leur propension à consommer le revenu étant plus élevé, cela favorise la consommation et donc la croissance) ; politiques de protection commerciale, Keynes lui-même ayant finalement tourné le dos au libre-échange, etc.

Le propos est clair : l'intervention publique a sa positivité propre.

ailleurs, verrouillés par ce que J. M. Keynes dénonçait déjà (en 1921) comme du « charlatanisme mathématique ». Les modèles mathématiques, au lieu d'être de simples et utiles instruments, tiennent lieu de raisonnement et même de fin en soi. L'économiste tend ainsi à devenir un simple technicien qui raffine à l'infini le même canevas néoclassique. On peut espérer que la crise, qui est aussi celle de ce modèle de pensée, change la donne et permette de réintroduire du pluralisme. En France (l'équivalent a été créé dans d'autres pays), une Association française d'économie politique (AFEP) a été formée en ce sens (son site : <http://www.assoéconomiepolitique.org/>).

1. L'écologie suppose d'abord et avant tout des investissements massifs : on revient sur cela dans le dernier chapitre.

Keynes vient de loin

Keynes n'est pas un *deus ex machina*. Son plaidoyer en faveur de l'intervention publique n'est pas apparu *ex nihilo*. En pratique, cette intervention existait déjà. Ce qui est vrai pour les autres pays (la France, mais aussi et plus encore l'Allemagne de Bismarck), l'est pour l'Angleterre. Ici comme ailleurs, la Grande Dépression des années 1873-1895 a laissé des traces profondes. Les années 1880 sont marquées par une importante agitation ouvrière. Le *Trades Union Congress* (TUC), qui fédère les syndicats britanniques depuis 1868, compte 1,5 million de membres en 1890. Même si elles sont timides, des réformes sociales, sont engagées avant même la guerre de 1914-1918 : indemnités en cas d'accident du travail, en 1906 ; réglementation du travail des enfants, limitation à huit heures par jour du travail dans les mines, pension de retraite (mais uniquement pour les pauvres et à partir de 70 ans), en 1908 ; salaire minimum pour les travailleurs les plus vulnérables en 1910 ; adoption du *National Insurance Act* qui met en place un système d'assurance contre la maladie et le chômage, en 1911. Après la guerre de 1914-1918, le débat sur les réformes sociales redouble d'intensité au Royaume-Uni. La classe ouvrière qui a payé un lourd tribut ne mérite-t-elle pas d'être enfin pleinement intégrée à la société ? Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que le pays sort considérablement affaibli de la Grande Guerre et perd son leadership au profit des États-Unis. Le Royaume-Uni s'acharne pourtant à mener des politiques économiques orthodoxes, notamment en matière monétaire et salariale.

L'économie britannique entre à nouveau en récession en 1921 et 1922. Le chômage culmine à 20 % en 1921. Les grèves se multiplient, le TUC compte 6,5 millions de membres. Le débat économique et social fait rage et Keynes y prend part, parfois à la « gauche du Parti travailliste » selon ses propres termes¹. En 1933, Franklin Roose-

1. Entre autres batailles de Keynes à la gauche du Parti travailliste, il y a celle contre le retour à l'étalon-or. Préconisé, dès la sortie de la guerre, par les conservateurs, c'est finalement sous un gouvernement travailliste qu'il est opéré. Keynes fustige l'attachement à une « relique barbare ».

velt lance le New Deal. Keynes, qui le rencontre en 1934, l'implore de ne pas interrompre cette politique de relance par l'investissement public. En vain, ce qui se traduit par une rechute de l'économie américaine en 1934, d'où sort finalement un second New Deal, beaucoup plus ambitieux, avec notamment le *Social Security Act* de 1935 qui crée la retraite publique. Bref, comme l'indique Gilles Dostaler (*Keynes et ses combats*, 2005), « plutôt que de voir les politiques keynésiennes de lutte contre le chômage comme des applications de la théorie de demande effective, il faut considérer cette théorie comme une tentative pour fonder ces politiques » (p. 335).

Un simple technicien doublé d'un conservateur qui, tel le prince de Lampedusa, proposerait « que tout change pour que rien ne change » : cette double image a longtemps prévalu – et prévaut encore – pour caractériser Keynes (et avec lui tous les keynésiens). Véhiculée par les marxistes, elle fait peu de cas de son engouement initial pour la révolution russe¹ et, au-delà, de ses nombreux engagements politiques. Plus fondamentalement, elle ne veut pas considérer que Keynes, en un sens, n'a fait que cristalliser un mouvement plus profond. Il le revendique² : son engagement intellectuel et politique se situe du côté de ce qu'on nomme alors le *nouveau libéralisme* chez les Anglo-Saxons. Ni conservatisme, ni communisme, ce courant prolonge le *libéralisme radical* de John Stuart Mill, lequel invitait, dès le milieu du XIX^e siècle, à distinguer libertés individuelles et politiques, d'une part, et libertés économiques, de l'autre. La liberté de commerce n'est pas de même

1. En décembre 1917, il écrit à sa mère à propos de la révolution russe : « L'élimination des riches sera plutôt un réconfort et cela leur servira de toute façon » (il précise cependant qu'il craint « la perspective d'un appauvrissement général »). Il enfonce le clou en précisant que « le seul parti qui s'offre à moi est d'être joyeusement bolchévique » (cité par G. Dostaler [2005, p. 174]). En 1925, à l'occasion de son voyage de noces en URSS, il représente l'université de Cambridge au bicentenaire de l'Académie des sciences où il prononce un discours au ton bienveillant : « Nous, en Occident, allons observer ce que vous faites avec sympathie, dans l'espoir que nous pouvons trouver quelque chose à apprendre de vous » (*Ibid.*, p. 175).

2. Sur tous ces points, voir la remarquable biographie de Keynes par Gilles Dostaler (*Keynes et ses combats*, 2005).

nature que celle de penser et de dire ce qu'on souhaite. Mill préconisait en ce sens, on y revient juste après, une certaine forme d'intervention publique. La liberté doit être préservée, mais elle ne suffit pas. Au risque de perdre toute consistance, elle doit être couplée à la justice sociale, laquelle exige l'intervention publique : tel est, au fond, le substrat intellectuel, social-démocrate bien plus que conservateur, de Keynes. Et, doit-on ajouter, de tous ceux qui ont partagé, y compris de son vivant, sa pensée. Car, preuve supplémentaire que mouvement profond il y avait, qu'une bifurcation intellectuelle s'opérait alors, l'œuvre de Keynes – ce qui ne lui retire rien – est à bien des égards collective. Au même moment et même un peu avant (en 1932), en partant de Marx, Michał Kalecki est parvenu à des conclusions similaires¹. Joan Robinson publie un article en 1933 qui contient les principales thèses de la *Théorie générale*. Publié en 1936, cet ouvrage est lui-même le fruit de longues discussions menées avec Joan Robinson, mais aussi avec Richard Kahn, James Meade et Piero Sraffa, en réaction notamment à la publication de son *Traité sur la monnaie* en 1930.

On a la confirmation de ce qu'on a souligné auparavant : loin des lectures rétrospectives qui le font naître en 1945, pour mieux proclamer sa fin en 1975 (il ne serait donc qu'une parenthèse), l'État social est né bien avant. Il voit sa légitimité s'affirmer sur les décombres du libéralisme économique durant cette longue phase qui va du dernier tiers du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930.

1. Selon Joan Robinson, qui se définissait comme une « keynésienne de gauche », Michał Kalecki est arrivé plus rapidement et plus facilement à la théorie de la demande effective dans la mesure justement où il partait de Marx, et non de la pensée classique comme Keynes : « Kalecki a un grand avantage sur Keynes : il n'a jamais appris l'économie orthodoxe. [...] La seule économie qu'il a étudiée est celle de Marx. Keynes ne comprit jamais rien à Marx. [...] Si, cependant, il était parti de Marx, que de temps gagné » (« Kalecki et Keynes », 1964, p. 126).

**Relier (les fils), systématiser (le propos) :
oser Keynes au-delà du capital**

Venue de loin, l'œuvre de Keynes porte loin : la théorie post-keynésienne, toujours bien vivante, est aujourd'hui la principale théorie hétérodoxe en économie, même s'il ne faut pas négliger la vitalité et les apports d'autres écoles (marxiste, institutionnaliste, régulationniste, conventionnaliste, etc.), le cloisonnement entre les unes et les autres tendant d'ailleurs à s'estomper¹. Pourquoi soutenir alors que la théorie keynésienne n'apporte que des linéaments pour penser l'État social ?

La raison peut être résumée ainsi : elle s'est concentrée sur le pilier de la politique économique. Ce jugement est sans doute partial, pour ne pas dire brutal. Il existe en effet des travaux post-keynésiens sur les trois autres piliers. Mais comme il en existe issus d'autres écoles hétérodoxes. Et c'est justement le problème : les fils ne sont pas reliés – ils le sont plus fréquemment dans la Théorie de la régulation –, le propos n'est pas systématisé. Et, pour l'essentiel, on y revient donc, la théorie post-keynésienne s'est bel et bien concentrée sur l'un des piliers de l'État social, la politique économique.

Comment expliquer cela ? Trois explications complémentaires peuvent être avancées.

La première est purement théorique. La monnaie pour les keynésiens est centrale. Elle l'est dans le fonctionnement concret de l'économie. Elle l'est aussi comme point de clivage essentiel avec les analyses libérales (classiques ou néoclassiques). La monnaie n'est pas neutre, inessentielle, contrairement à ce que ces dernières supposent. Le financement monétaire initial des activités est *premier*, c'est lui – car nous vivons dans des économies *monétaires* de production – qui détermine, pour une large part, les flux d'investissement, de production, de revenus, et donc le niveau de l'emploi. Plus largement : puisque la macroéconomie prime, puisque le tout n'est pas réductible au jeu des parties, il est normal de s'attacher prioritairement à la politique économique. L'argument n'est pas dénué de sens. On l'a dit : la politique

1. On y revient dans le chapitre suivant, p. 211 et suivantes.

économique doit d'autant plus être considérée comme un pilier à part entière de l'État social – à l'encontre de ce qui se fait habituellement – qu'elle peut être tenue comme le plus important, dans la mesure où elle met en jeu, plus directement que les trois autres, la régulation économique d'ensemble. Cela étant, et les keynésiens eux-mêmes l'admettent, on ne peut tenir un raisonnement du type « la politique économique surdétermine tout en dernière instance », pour paraphraser les marxistes.

Le rapport avec le marxisme justement, et c'est la deuxième explication, plus politique. Le XX^e siècle, au fond, s'est ouvert en 1917 – ou en 1914, la révolution russe étant elle-même un produit direct de la Grande Guerre – et s'est clos en 1989 avec la chute du mur de Berlin. Il a été largement marqué par l'affrontement de « deux camps » : les défenseurs du capitalisme et de la démocratie, d'un côté, les partisans du communisme, de l'autre. Les termes de cette alternative peuvent être jugés viciés. L'histoire ne montre-t-elle pas – du Chili ou du Portugal hier à la Chine d'aujourd'hui – que le capitalisme s'accommode parfois de dictatures ? N'est-il pas possible de défendre un socialisme démocratique ? Nombreux sont ceux qui ont refusé cette alternative, laquelle interdit de penser pleinement l'État social. Les keynésiens, jusqu'à un certain point, l'ont eux-mêmes refusé. Ayant pris radicalement ses distances avec l'Union soviétique, Keynes, lui-même, a néanmoins continué à plaider pour une forme d'économie mixte : ce qu'il nomme un « semi-socialisme¹ ». Certains post-keynésiens – Joan Robinson et Michał Kalecki notamment – ont prolongé son œuvre dans un sens plus radical. Reste ce constat : à l'instar des marxistes, même si c'est selon une autre optique puisqu'il s'agit de « sauver le système », les keynésiens ont continué à penser – et c'est le cas encore aujourd'hui – l'économie comme une économie *capitaliste* dans laquelle l'intervention publique a pour principale fonction de soutenir l'investissement privé en capital.

1. Dans « La fin du laissez-faire », article issu d'une communication prononcée en 1924 et reproduit dans Keynes (*La Pauvreté dans l'abondance*, 2002, p. 81).

D'où la focalisation sur le pilier politique économique et plus précisément sur les volets budgétaire et monétaire. Comment, par la politique de relance budgétaire ou par la politique de la Banque centrale, soutenir l'accumulation du capital afin d'atteindre le plein-emploi ? On peut résumer ainsi la question posée par nombre de travaux post-keynésiens. Les trois autres piliers de l'État social sont, ce faisant, largement évacués, le fait qu'ils aient une dimension plus immédiatement anticapitaliste que la politique économique – les services publics et la protection sociale soustraient des sphères entières d'activité au capital, le droit du travail est directement conçu contre le pouvoir du capital – confortant ce point de vue¹.

Il est possible de préciser le propos. Keynes avait de grandes préventions, on vient de le dire, à l'égard de l'anticapitalisme. L'histoire ne lui a pas donné tort : l'anticapitalisme n'est pas en soi un gage de progrès et d'émancipation, la tragédie du communisme qui a marqué de son empreinte le XX^e siècle l'a suffisamment montré. Plus positivement cependant, Keynes considérait, après bien d'autres – et les post-keynésiens partagent ce point de vue – que le capital (et non pas simplement le marché) recèle une puissance d'initiative et d'innovation dont il serait vain de vouloir se priver. Il oppose en ce sens logique financière, spéculative, d'un côté, et logique d'entreprise, de l'autre. Mais penser cela implique-t-il de réduire l'État social au rang de simple support à l'accumulation du capital ? Saisir toute la portée de l'État social implique sans aucun doute de contester au capital sa prétention à dicter sa loi à l'économie. Mais, comme on le verra, cela n'implique nullement de lui refuser la moindre place, de lui dénier toute qualité².

Keynes a toute sa vie hésité entre un projet pragmatique et un projet radical. Ce qui est vrai du point de vue pratique, l'est du point de

1. Même si, on vient de le dire, la politique économique peut aussi avoir une dimension anticapitaliste : politique budgétaire et industrielle de création d'activités (la « socialisation de l'investissement » évoquée par Keynes) et d'emplois publics, mais aussi politique monétaire de prêts bonifiés en faveur du secteur public ou de l'économie sociale, etc.

2. Cf. chapitre 9, p. 297 et suivantes.

vue théorique. Faut-il concevoir l'intervention publique comme une béquille – certes indispensable – à l'accumulation du capital, ou lui accorder un statut plus ample, une visée plus ambitieuse ? Faut-il opposer une cohérence radicalement différente aux néoclassiques ou faut-il utiliser, pour une part, leur langage, certains de leurs présupposés, bref accepter des concessions, afin de les convaincre – c'est la stratégie du cheval du Troie – du bien-fondé du propos¹ ? Les post-keynésiens, sans doute plus sur le premier registre que sur le second, ont partagé et continuent à partager ces hésitations.

Reste, dans tous les cas, un double constat pour notre propos. Le fait que l'État social ait puisé principalement de ce côté-là pour légitimer son développement depuis 1945 n'est pas anodin : c'est sans conteste du côté de la pensée keynésienne que l'on trouve les argu-

1. L'hésitation entre les deux projets, pragmatique ou radical, renvoie pour Keynes à un enjeu essentiel : les anticipations jouent un rôle central dans la dynamique économique, souligne-t-il, et les représentations que l'on se fait du fonctionnement de l'économie, les théories économiques donc, agissent à ce niveau, d'où l'impérieuse nécessité d'en changer. Comment convaincre les économistes, majoritairement néoclassiques, d'opérer ce changement ? Comme dans tout débat intellectuel, deux choix sont possibles : la confrontation systématique, cohérence contre cohérence, ou bien la stratégie du cheval de Troie. La première expose au risque de la marginalisation, la seconde à celui de la dilution et finalement à la récupération. La *Théorie générale* relève plutôt du projet pragmatique (cf. O. Favereau, « L'incertain dans la "révolution keynésienne" : l'hypothèse Wittgenstein », 1985). Entre autres concessions, Keynes y affiche son accord avec l'idée néoclassique selon laquelle le salaire réel est égal à la productivité marginale du travail et, partant, avec l'idée qui veut que hausse de l'emploi et baisse du salaire réel vont de pair. Pour les néoclassiques, il y a là la preuve que Keynes ne serait finalement qu'une variante du paradigme dominant. Avec toutefois cette difficulté : dans la *Théorie générale*, Keynes n'affirme pas que l'emploi dépend (d'abord) du salaire réel. La relation de causalité est inversée : c'est le niveau de l'emploi (qui dépend fondamentalement de la demande) qui détermine celui du salaire réel. Comment expliquer alors l'égalité, objet de la concession ? Keynes avance l'explication suivante : quand l'emploi augmente, des tensions inflationnistes apparaissent que les travailleurs et les syndicats appréhendent mal (ils négocient sur les salaires nominaux), de sorte que les salaires réels baissent. Preuve que la concession est dans tous les cas fort contestable : dans tous les pays, hier comme aujourd'hui, on observe plutôt que les salaires réels augmentent avec l'emploi, et baissent avec lui (ce que Marx appelait l'effet « armée de réserve »).

ments les plus précieux¹. Mais la théorie keynésienne est restée au milieu du gué, elle s'est interdit en quelque sorte de systématiser son propos. L'affrontement avec le marxisme aidant, Keynes mais aussi ses successeurs, et peut-être plus encore ceux-ci, se sont focalisés sur le soutien public à l'investissement *privé* en capital. Paradoxalement, ils ont ainsi conforté l'idée marxiste selon laquelle l'intervention publique est essentiellement cela. Se dessine néanmoins clairement l'une des principales pistes pour penser l'État social : prolonger, systématiser la pensée keynésienne.

LA THÉORIE DE LA RÉGULATION : UN RENDEZ-VOUS (PROVISOIREMENT) MANQUÉ ?

État social et fordisme

La théorie marxiste a donné lieu à de multiples raffinements, sans que son noyau dur concernant la lecture de l'État – l'idée que le capital et ses contradictions le *surdéterminent en* dernière instance –, ne soit fondamentalement remis en cause. Les thèses dites *dérivationnistes*², par exemple, admettent que l'État n'est pas un simple instrument de domination de classe, qu'il peut même agir partiellement contre les intérêts du capital. Mais, au final, sa fonction est bien de reproduire les rapports sociaux dominants. Plus précisément : pour être autonome, l'État – et avec lui le champ du politique – demeure rabattu sur le champ des rapports capitalistes de travail. Il en va de même pour la théorie du *capitalisme monopoliste d'État* (CME), laquelle s'est penchée sur la singularité du capitalisme à l'heure des monopoles et de l'intervention publique généralisée.

1. On reprend d'ailleurs, ce sera l'occasion de les préciser, certains de ces arguments dans les chapitres 9 et 11, où l'on verra notamment comment le keynésianisme permet de penser la dépense publique autrement que sous l'angle accusateur du « poids des prélèvements obligatoires » ou du « poids des déficits et de la dette publics ».

2. Cf. notamment J.-M. Vincent (*L'État contemporain et le marxisme*, 1975) ; G. Mathias et P. Salama (*L'État surdéveloppé*, 1984).

Cette dernière, ce qu'on nomme ici l'État social, est certes reconnue, mais elle est appréhendée de façon instrumentale, pour ne pas dire fonctionnaliste. Louis Fontvieille¹ distingue ainsi ce qu'il nomme les *dépenses non liées*, associées à la souveraineté étatique (justice, police, affaires étrangères, etc.) et les *dépenses liées* (éducation, social, santé, etc.), ces dernières étant ainsi baptisées car elles seraient *liées*, on ne saurait mieux dire, à l'intervention publique requise pour faire face à la suraccumulation du capital et à la baisse du taux de profit².

La théorie de la régulation, lancée par des économistes français dans les années 1970, est *a priori* mieux armée pour sortir de ces apories. Combinant Marx et Keynes, elle place les institutions au cœur de ses développements³. L'État est considéré comme l'une des cinq formes institutionnelles majeures aux côtés de la concurrence, du rapport salarial, de la monnaie et des rapports économiques internationaux. Le capitalisme a des invariants (c'est le volet marxiste pour faire bref), mais il connaît aussi des métamorphoses (volet keynésien) à la fois dans le temps (le capitalisme fordiste des Trente Glorieuses n'est pas le même que le régime plus concurrentiel du XIX^e siècle) et dans l'espace (les différences entre les pays). Ces métamorphoses renvoient – c'est le cœur des analyses régulationnistes –, à la variété des modes de régulation, à la diversité des configurations institutionnelles, dans lesquelles les dispositifs de l'État social assurent un rôle majeur. Protection sociale, régulation des rapports de travail (droit du travail et négociation collective), services

1. « Évolution et croissance de l'État français de 1818 à 1869 » (1976).

2. Ces thèses, en dépit de leurs limites, ont donné lieu à des travaux particulièrement féconds, notamment en termes d'analyse statistique sur longue période des différents piliers de l'État social. Cf. notamment ceux de S. Michel (*Transformation de la relation de la formation à l'économie...*, 1996) sur l'éducation, de S. Michel et D. Vallade (« Une analyse de long terme des dépenses sociales... », 2004) sur les dépenses sociales, et ceux de V. De Faria (2001) sur la fonction publique.

3. Lancée par les discussions autour de la thèse de Michel Aglietta (*Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, 1976), la théorie de la régulation a donné lieu à de multiples développements dont on trouve une synthèse dans les ouvrages de R. Boyer (*La Théorie de la régulation : une analyse critique*, 1986) et R. Boyer et Y. Saillard (*Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, 1995).

rôle majeur. Le droit du travail et à la négociation collective, mais aussi la protection sociale, assurent un partage plus équilibré des gains de productivité. Les revenus salariaux (les salaires directs et les salaires indirects constitués par les prestations sociales) augmentent rapidement et avec eux émerge la consommation de masse. L'activité des entreprises est enfin supportée par des débouchés correspondants et elle est de surcroît soutenue par les politiques économiques (budgétaires, industrielles, monétaires, commerciales, etc.) d'inspiration keynésienne.

On a bien, en un sens, une vision systématique de l'État social. Avec deux limites cependant.

La première a trait à l'assimilation de l'État social au fordisme. La notion même de fordisme alimente l'idée que l'État social serait devenu une figure du passé depuis 1975, date à laquelle le régime fordien d'organisation du travail entre effectivement en crise. Au-delà de cette notion, force est de constater que les régulationnistes ne se sont pas tous inscrits en faux contre l'idée, largement répandue à partir des années 1980, selon laquelle « on ne peut en revenir aux régulations antérieures¹ », et qui, sous un vernis moderniste de bon aloi (on ne peut en effet faire tourner la roue de l'histoire en arrière), vise surtout à disqualifier, en les ringardisant, l'État social et ses quatre piliers. Pourtant, à y bien réfléchir, les enchaînements associés au décidément bien mal nommé fordisme n'ont-ils pas continué à opérer au cours des trente dernières années ? Les déboires en chaîne du néolibéralisme ne s'expliquent-ils pas directement par leur remise en cause, par la prétention à vouloir y échapper ?

La seconde limite est la même que celle adressée au marxisme et finalement aussi à la théorie keynésienne : l'État social, à nouveau, tend à être réduit au rang de simple soutien à l'accumulation du capital. Cela apparaît clairement dans le schéma. Les services

1. D'où, par exemple, la mansuétude et même le soutien de certains régulationnistes à la flexicurité. Cf. M. Aglietta (« Le capitalisme de demain », 1997) ; J.-L. Beffa, R. Boyer et J.-P. Touffut (« Les relations salariales en France : État, entreprises, marchés financiers », 1999).

publics n'y ont d'ailleurs pas de place propre. Ils sont certes présents par le truchement de la politique budgétaire et de la protection sociale (laquelle comprend l'hôpital public). Mais la difficulté reste entière et s'explique aisément : le schéma étant centré sur le soutien par l'État social à l'activité privée, il ne peut prendre en compte ce qui déborde cette fonction, soit en l'occurrence la prise en charge publique, hors capital, d'une partie non négligeable des activités¹.

État et logique d'accumulation politique

À l'encontre des lectures les plus sommaires, la théorie de la régulation appréhende l'État comme un produit des rapports de force entre classes, qu'il contribue en retour – on retrouve ici les thèses de Nicos Poulantzas – à réguler : « L'État apparaît comme la totalisation, souvent contradictoire, d'un ensemble de compromis institutionnalisés² ». À ce titre, l'État n'est pas entièrement et en permanence fonctionnel pour l'accumulation du capital. Comme le reconnaît Bruno Théret³, l'un des auteurs de cette école, la réduction n'en est pas moins là : « Bien qu'elle cherche à rendre compte de la complexité observable des interventions publiques sans réduire l'État à un acteur plus ou moins manipulé ou à un appareillage fonctionnel, cette approche, en proposant une conception de l'État comme produit de classes sociales constituées sur la base de rapports strictement économiques, ne permet pas de saisir sa place dans la constitution même de ces classes. En cantonnant l'État dans la superstructure institution-

1. On comprend ainsi pourquoi les services publics sont sans doute le pilier le moins étudié par les régulationnistes, mais aussi, et pour les mêmes raisons, par les keynésiens.

2. R. Boyer (*La Théorie de la régulation : une analyse critique*, 1986, p. 52). La notion de *compromis institutionnalisés* a été introduite par C. André et R. Delorme dans leur ouvrage sur l'État (*L'État et l'économie*, 1983) qui est la référence des régulationnistes en la matière (on revient ensuite sur cet ouvrage). B. Théret souligne toutefois que cette notion a largement « été hypostasiée et a fait office de théorie régulationniste de l'État » (p. 67).

3. B. Théret, *Régimes économiques de l'ordre politique* (1992).

nelle, elle conduit également à oublier de rendre compte de sa matérialité et de son économie propre¹ » (p. 43).

Partant de ce constat, Bruno Théret invite à penser l'État en distinguant clairement deux ordres de pratiques sociales : l'*économique*, conçu comme l'ordre du *capital*, et le *politique*, comme celui de l'État². Dans le premier, la fin est l'argent, et le pouvoir sur les hommes, un moyen. C'est l'inverse dans le second : le pouvoir sur les hommes est sa propre fin et l'argent n'est qu'un moyen pour y parvenir. Outre qu'elle permet d'insister, à la suite de nombreux travaux, dont ceux de Pierre Bourdieu, sur l'existence de logiques d'accumulation irréductibles à la seule logique d'accumulation économique (monétaire) analysée par le marxisme, cette *topologie du social* offre l'occasion de penser l'État comme un objet, qui, pour être en situation d'interdépendance avec l'ordre économique, ne s'y réduit pas. Analyser l'État comme un invariant, au même titre que le capital, « c'est aussi renoncer à le définir *a priori* par des fonctions sociales vis-à-vis d'un extérieur à lui-même de telle sorte qu'il ne soit pas [...] réduit à une "superstructure". C'est, au contraire, lui conférer le même statut conceptuel qu'au capital dans la théorie marxienne et le voir comme un rapport selon lequel s'affrontent des agents sociaux (hommes et groupes) dans le cadre d'un certain (ensemble de) procès de "travail politique" (de domination) [...] où se joue l'appropriation/expropriation des moyens politiques de la reproduction sociale » (p. 35).

L'État cesse, dans cette optique, et ce n'est pas le moindre intérêt de la thèse proposée, d'être pensé comme un simple adjuvant fonctionnel de l'accumulation du capital.

1. L'approche *salariale* de l'État (B. Drugman, *État, capital et salariat*, 1979 ; L. Cartelier, « Contribution à l'étude des rapports entre l'État et le travail salarié », 1980 ; B. Lautier et R. Tortajada, *École, force de travail et salariat*, 1978) est *a priori* plus radicale puisqu'elle pose l'État comme un rapport social en soi. Comme l'indique B. Théret (*ibid.*), la réduction, n'en est pas moins extrême puisque l'État y est pensé uniquement dans l'ordre de la constitution du salariat.

2. B. Théret (*Régimes économiques de l'ordre politique*, 1992) distingue un troisième ordre domestique, celui de la petite production marchande.

Reste, pour notre propos, une difficulté que les précisions apportées par Bruno Théret dès son ouvrage de 1992, et dans ses autres publications¹, ne permettent pas de dissiper totalement : la prémisse qui consiste à assimiler l'ordre de l'*économie* à l'ordre du *capital*, quand ce n'est pas aux relations marchandes, est coûteuse. Il est en effet difficile, sur cette base, de donner un authentique statut à l'État social, c'est-à-dire à la structuration de l'*économie* par l'intervention publique selon des visées sociales. La prémisse oblige, en quelque sorte, à réinjecter sans cesse – l'auteur s'y emploie en insistant sur les médiations entre les deux ordres² – ce qui est initialement posé comme conceptuellement séparé, mais sans pouvoir, pour cette raison même, y parvenir pleinement³.

La façon dont Bruno Théret évoque la politique économique est assez symptomatique de cette difficulté : il invite « à relativiser [...] la portée régulatrice *a priori* de toute politique économique : l'autonomie relative du politique à l'égard de l'économie [...] réduit à néant les possibilités d'intervention politique directe dans l'économie [...]. La politique économique, même conçue dans un sens plus large que la manipulation à court terme des paramètres

1. On songe notamment à B. Théret (*Esquines d'une conception topologique et régulationniste de l'interdépendance entre rapport salarial et État-providence*, 1992) dans lequel l'auteur invite à appréhender l'État providence comme un « rapport de citoyenneté salariale » propre à l'ordre du politique, le rapport salarial se comprenant, lui-même, selon une acception extensive, comme une combinaison de ce rapport de citoyenneté avec « un rapport d'échange salarial, structurant l'économie » (p. 22).

2. Les différents ordres (économique, politique et domestique) sont reliés par des médiations à l'étude desquels B. Théret (*Régimes économiques de l'ordre politique*, 1992) consacre une bonne part de ses développements. L'ordre politique (l'État) possède ainsi un *régime économique* constitué notamment par la fiscalité (par laquelle l'État prélève des ressources sur l'économie), tandis que l'ordre économique a un *régime politique* avec notamment les règles de la concurrence.

3. De nombreux travaux de B. Théret portent sur certains volets de l'État social, mais ils ne répondent peu ou pas à la critique formulée ici. Cf. notamment ses analyses sur le rapport salarial ou la protection sociale (B. Théret, « De la comparabilité des systèmes nationaux de protection sociale » (1996), « Les structures élémentaires de la protection sociale (1996) et « Méthodologie des comparaisons internationales », (1997). Voir aussi l'ouvrage collectif coordonné par cet auteur (*L'État, la finance et le social*, 1995) avec, outre ses contributions, celle de Bruno Lautier, « L'État et le social ».

budgétaires et monétaires de la politique macroéconomique, n'apparaît plus que comme une opération interne à l'ordre politique dont les effets de perturbation de son environnement économique, domestique et international sont du point de vue de la rationalité politique aléatoires¹ » (p. 146), l'auteur n'hésitant pas à évoquer le simple « bruit que la politique économique produit dans la société » (p. 146).

L'illustration n'est pas choisie au hasard : il faudrait reconstituer l'archéologie du rendez-vous en partie manqué de la théorie de la régulation avec la politique économique² et partant avec la théorie post-keynésienne. Non que certains travaux – on songe en particulier à ceux de Michel Aglietta et de Jacques Mazier³ – ne contiennent pas d'importants développements en la matière. Mais force est de constater qu'il s'agissait, jusqu'à une période récente, de plus en plus d'exceptions, les travaux de Robert Boyer sur le Danemark, par exemple, évacuant largement ce volet⁴, de même que l'étude sur la variété des capitalismes proposée par Bruno Amable dans *Les Cinq Capitalismes* (2005).

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de faire sienne une foi naïve dans l'efficacité de la politique économique. L'économie n'est pas un système hydraulique dans lequel il suffirait d'ouvrir les vannes de la dépense publique ou de baisser les taux d'intérêt pour que surgissent spontanément croissance et plein-emploi. Bien des médiations interfe-

1. B. Thérét, « L'efficacité de la politique économique... » (1999).

2. Frédéric Lordon (« La Régulation et la politique économique : d'une négation originelle à une réintégration théorisée », 1994 et 1997) fait un constat similaire.

3. Cf. notamment M. Aglietta et A. Rebérioux (*Dérives du capitalisme financier*, 2004), M. Aglietta et L. Berrebi (*Désordres dans le capitalisme mondial*, 2007), J. Mazier (*Les Grandes Économies européennes*, 1999) ainsi que les nombreux articles ou chapitres d'ouvrage de cet auteur dont ceux publiés dans J. Huffs Schmid (*Economic Policy for a Social Europe*, 2005).

4. Cf. notamment son étude pourtant extrêmement documentée sur le Danemark (R. Boyer, « La flexicurité danoise : quels enseignements pour la France ? », 2006), dans laquelle est évacuée la politique de relance (pourtant massive, comme on l'a dit au chapitre 1) mise en œuvre pour surmonter la récession du début des années 1990.

rent entre les choix de politique économique et leurs effets concrets. Cela étant, il importe tout autant de ne pas fermer *a priori* l'espace des représentations, des référentiels, en évacuant *a priori* ces effets, ou en les réduisant à un simple « bruit ». Ne serait-ce que pour une raison : à ne pas prendre en considération ces politiques, on s'expose assez spontanément à considérer, de façon fort orthodoxe pour le coup, que l'emploi est déterminé sur le seul marché du travail et dépend, en conséquence, négativement du coût du travail¹.

Au final, il n'est pas exagéré de dire que, dans leur analyse de l'État social et dans ce qu'on peut nommer la prévention de nombre d'entre eux envers l'État en général et de la politique économique en particulier, les régulationnistes sont restés largement prisonniers de l'analyse marxiste dont ils ont souhaité par ailleurs s'émanciper. Toutefois, de ce côté-ci, comme du côté des autres théories hétérodoxes, il est possible d'espérer que les choses bougent rapidement. La crise systémique qui s'est déclenchée en 2007, en actant la faillite de la pensée néolibérale, cette pensée qui prétendait ravalier l'intervention publique au rang d'antiquité, n'appelle-t-elle pas à réhabiliter l'État social² ?

1. Une idée que l'on retrouve, par exemple, sans qu'elle ne soit vraiment discutée, dans B. Amable (*Les Cinq Capitalismes*, 2005, notamment pp. 12-13 ; p. 67).

2. Preuve que les choses évoluent déjà, la *Revue de la Régulation* a consacré, en décembre 2011, un numéro entier aux perspectives communes entre post-keynésianisme et théorie de la régulation, avec notamment un article roboratif de Robert Boyer (« Post-keynésiens et régulationnistes. Une alternative à la crise de l'économie standard ? », 2011).